Référence notice : 4481 – 13
Indice : B
Date : 16/03/2018

POÊLE BOIS
LE GRAND BOIS avec clapet
RÉF. 368102

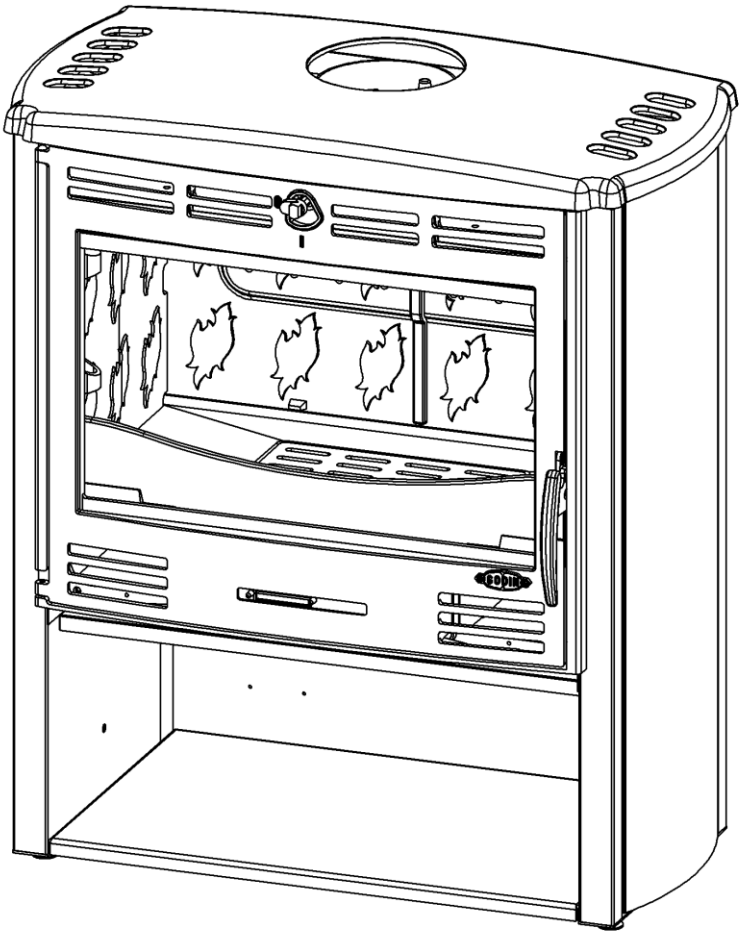

Documentation à l'adresse de l'usager et de l'installateur

Avant propos :

- Vous venez d'acquérir un poêle bois Grand Bois et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Ce poêle a été étudié, conçu et réalisé en France, avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation de votre poêle.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre poêle.

Cet appareil a été testé selon les critères de la norme Européenne NF EN 13240 : 2001 et A2 : 2005.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Foyer (L x h x P).	87 cm x 100 cm x 52 cm
Diamètre de buse	180 mm extérieur
Départ des fumées sur le dessus uniquement	
Combustible recommandé	bois en bûches
Chargement en façade, admettant des bûches jusque	60 cm
Grandes vitres à vision panoramique (résistant jusqu'à 750 °C)	Oui
Dimension de l'ouverture de chargement en façade (L x h)	59 cm x 27 cm
Foyer en fonte	oui
Réglage de l'allure	manuel
Poids	180 Kg
Puissance	10.5 kW
Volume chauffé corrigé	180 m^3 à 420 m^3
Durée de fonctionnement à allure normale*	41 min
Débit massique des fumées	8.3 g/s
Rendement de l'appareil	75.6 %
Taux de CO dans les fumées à 13% de 0_2	0.12 %
Taux de CO2 dans les fumées	10.9 %
Concentration de poussières rejetées à13%d'O_2	27,8 mg/Nm^3
Consommation à allure normale	3.48 Kg/h
Température moyenne des fumées	355 °C
Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents	50 cm / arrière 50 cm / latéral gauche 50 cm / latéral droit 150 cm / avant
APPAREIL INTERMITTENT	

* avec un chargement de 2,38 kg de bois à 13,1 % d'humidité et d'un pouvoir calorifique de 15,114 MJ/kg.

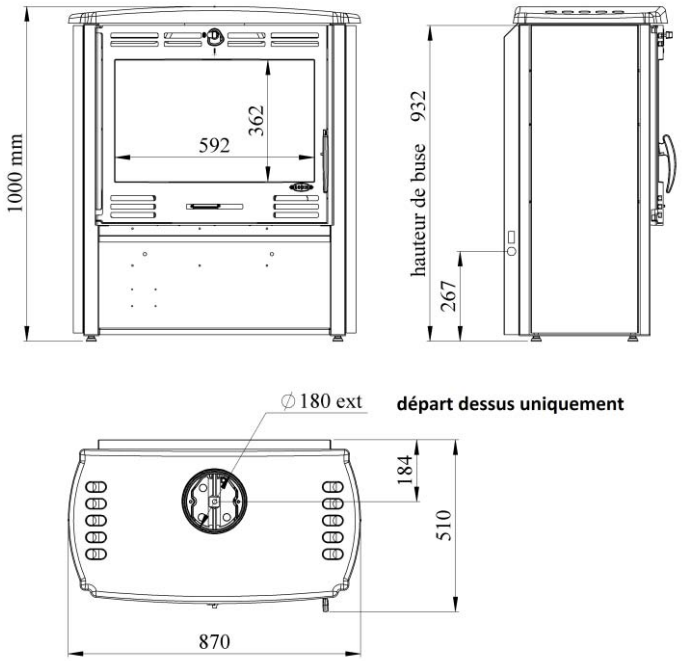

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point…
Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents…

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès que cela est possible, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Les clapets de tirage sont interdits.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conformes au DTU 24.1.Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm^2.
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles**. Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do). Une distance de sécurité aux matériaux combustibles arrière de **50** cm au moins doit être respectée.
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de **50** cm au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'un poêle traditionnel, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.

- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés,…) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150** cm.

OPTION KIT TURBO RÉF. 965013

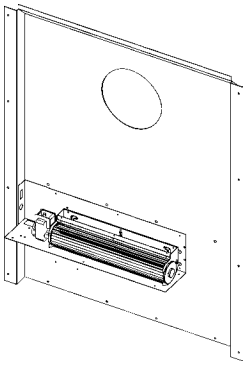

Le kit turbo permet d'accélérer la convection naturelle de l'appareil permettant ainsi d'augmenter le rendement thermique et d'obtenir une meilleure répartition de l'air chauffé dans la pièce.
La mise en place est à réaliser. Pour cela, suivre les 2 étapes ci-dessous en se reportant à l'éclaté situé en fin de notice pour mieux identifier les différentes pièces.

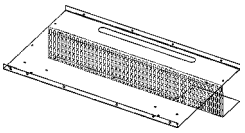

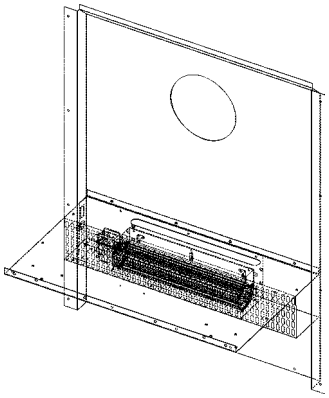

1. Fixer le support ventilateur sur la pièce « derrière » à l'aide de 6 vis.

2. Fixer le « carter » sur le fond de « socle » à l'aide de 2 vis.

Ensemble monté

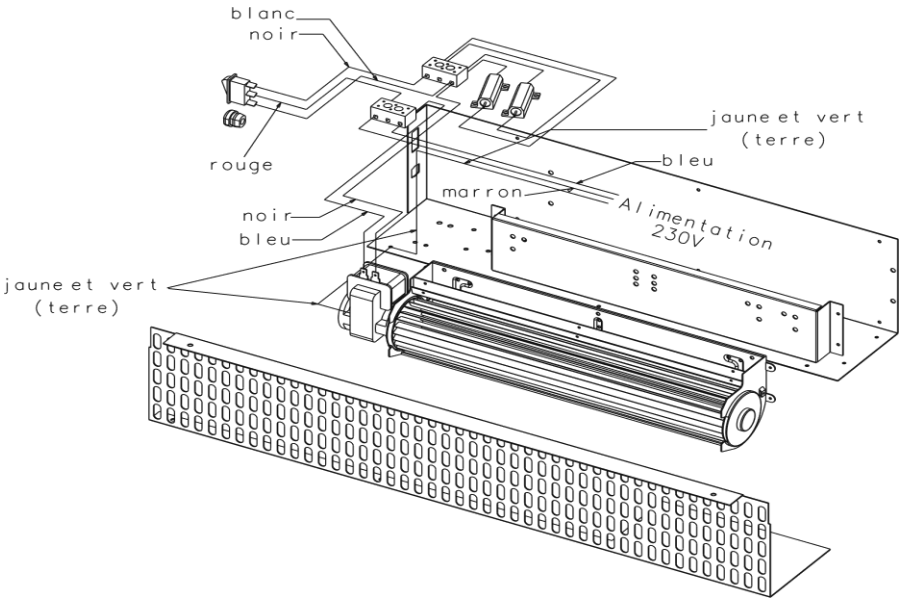

MISES EN GARDE PARTICULIERES CONCERNANT LA PARTIE ELECTRIQUE

Les raccordements électriques doivent être effectués conformément à la norme NF C 15-100.

- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- Le moyen de déconnexion du réseau d'alimentation doit assurer une coupure omnipolaire, être raccordé directement aux bornes d'alimentation et avoir une distance de séparation des contacts sur les tous les pôles suffisante pour assurer une déconnexion complète dans les conditions de catégorie de surtension III.
- L'appareil doit être relié au réseau d'alimentation par le biais d'interconnexions dans un boîtier terminal type sortie de câble.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- L'isolation des canalisations fixes doit être protégée, par exemple au moyen d'un manchon isolant ayant une caractéristique de température appropriée.
- L'appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).

Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée

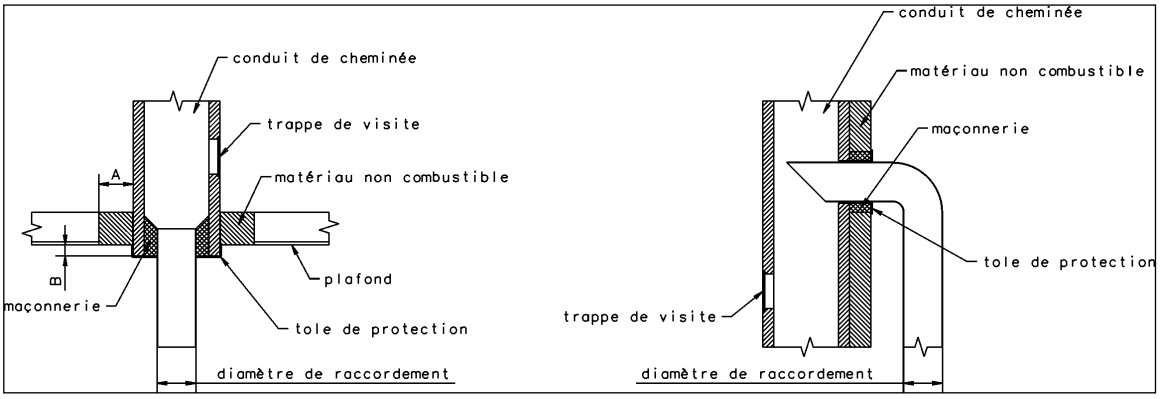

Principe de raccordement général pour buse dessus (si possible)

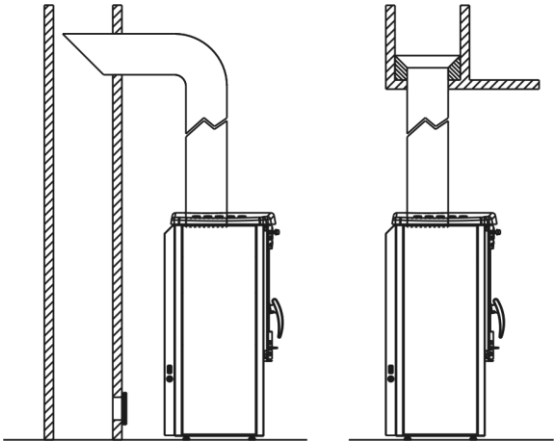

MISE EN PLACE DU DÉFLECTEUR

Afin de monter correctement le déflecteur, suivre les étapes suivantes :
(Figure1) Insérer dans le volume du foyer le demi-déflecteur comme montré ci-dessous.
(Figure2) Positionner l'arrière du demi-déflecteur juste au-dessus du derrière droit et gauche
(Figure3) Positionner l'avant du demi-déflecteur au-dessus du support déflecteur
(Figure4) Enclencher le demi-déflecteur sur le support déflecteur et l'arrière sur les nervures. Vérifier la bonne tenue du demi-déflecteur. Positionner les 2 demi-déflecteurs et vérifier leurs stabilités.

Nota : Pour le démontage du déflecteur (dans le cas du ramonage par exemple), procéder de manière inverse.

Figure 1 **Figure 2** **Figure3** **Figure 4**

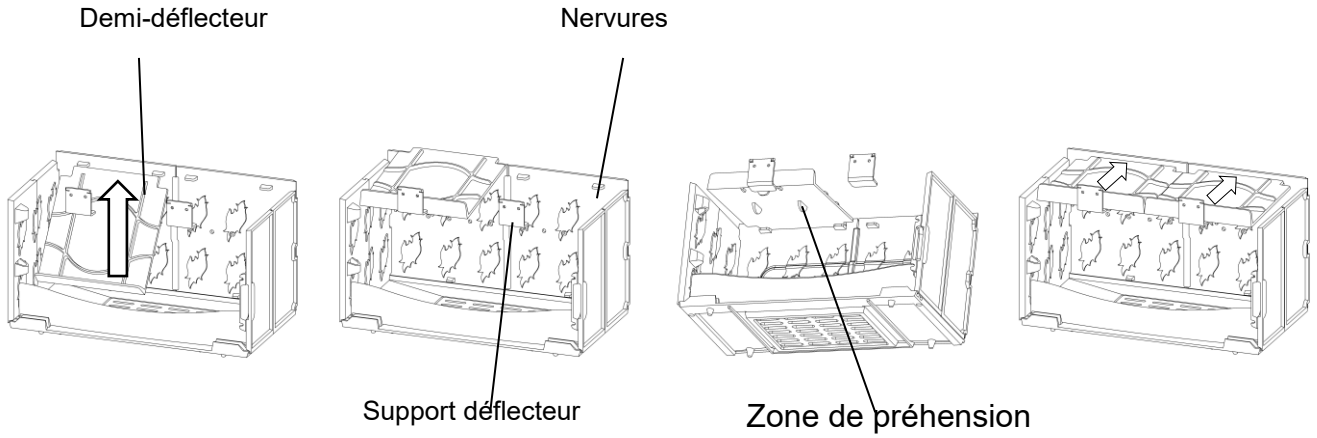

MONTAGE/DEMONTAGE DU CLAPET DE BUSE

L'appareil est livré avec la buse et le clapet non montés (visserie fournie dans un sachet). Afin de monter ceux-ci, se reporter aux étapes ci-dessous montrant le principe de montage :

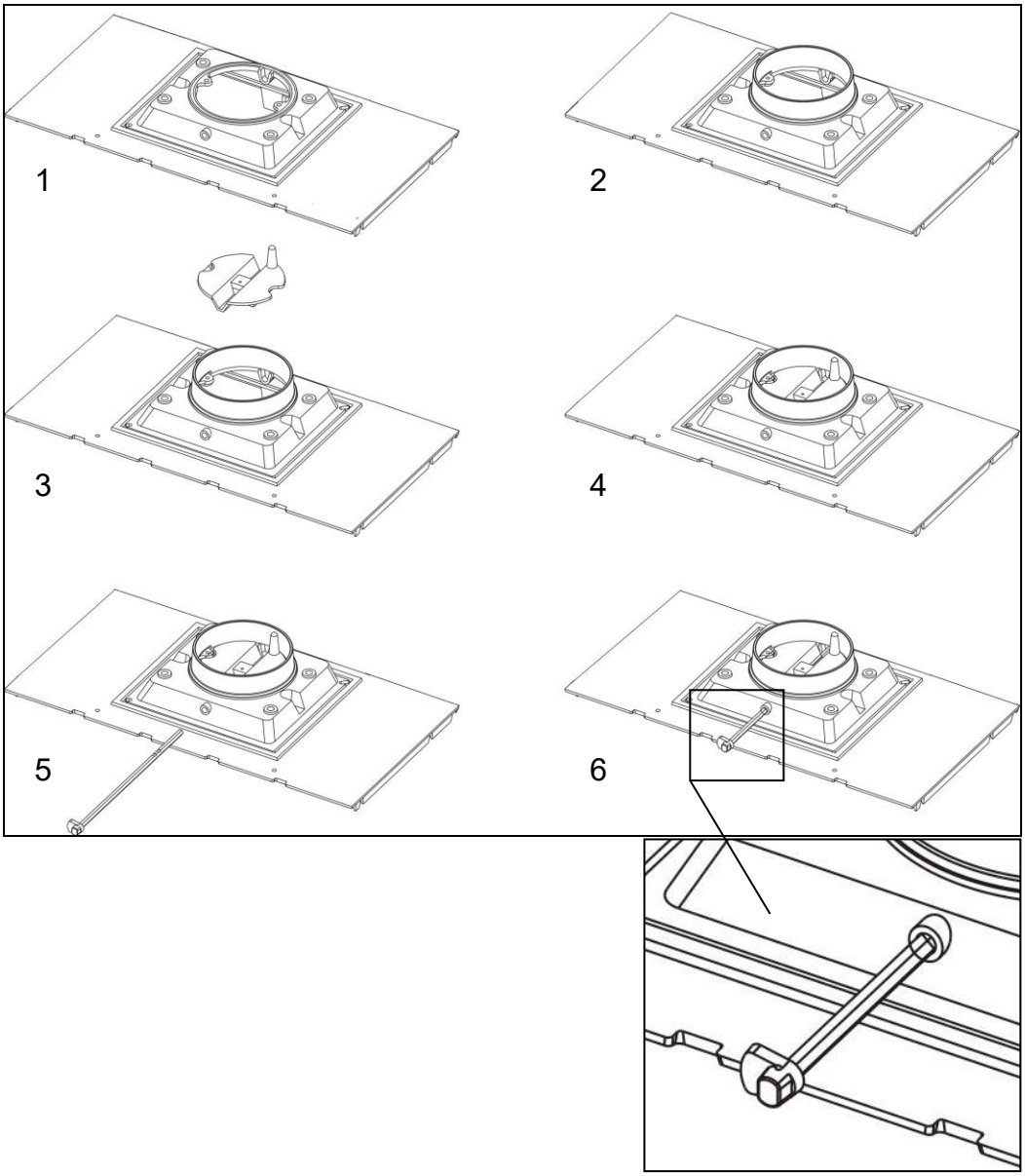

Etapes	Description du montage (rappel : opération devant être réalisée par un professionnel)
1	Le dessus de l'appareil est livré comme montré sur l'image.
2	Mettre en place la buse qui se trouve dans le foyer sur le dessus de l'appareil comme montré. La fixer avec les deux vis/écrou livrés avec l'appareil.
3	Positionner le clapet comme montré de manière à avoir le doigt de butée vers le haut, à l'arrière à droite.
4	Insérer ce dernier comme montré et le maintenir ainsi jusqu'à l'étape 5.
5	Insérer l'axe de clapet dans les deux trous (de la taque et du clapet).
6	Fixer à l'aide de la vis fournie l'axe de clapet sur le clapet. **ATTENTION :** s'assurer que l'axe de clapet est « poussé » à fond et que l'index se situe comme montré sur la vue de détail, à savoir, horizontal vers la gauche. Un léger jeu fonctionnel pourra vous amener à décaler de quelques millimètres l'axe afin que la vis s'emboîte bien dans l'encoche prévue sur l'axe.

Description du démontage (rappel : opération devant être réalisée par un professionnel)
Mettre le bouton de la porte en position I.
Ouvrir la porte de l'insert.
Ôter le déflecteur.
Dévisser la vis bloquant la tige sur le clapet.
Tirer l'axe volet vers soi afin de l'enlever complètement (attention : le clapet tombera, le retenir).
Ôter le clapet en passant l'intérieur du foyer.

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives (chaudes), il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE - RÉGLAGE

Le fonctionnement en porte ouverte est interdit.
Avant d'effectuer le premier allumage, nettoyer le foyer, ôter les différents calages, et s'assurer de la bonne fermeture des portes et de la bonne mise en place des joints. Il convient de s'assurer de la bonne position de la grille de fond et de la grille de face
Pour bien démarrer un feu : éviter les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placer dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, puis des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ. Enflammer le papier, fermer la porte de l'insert, ouvrir entièrement l'arrivée d'air (réglage en façade, en partie basse de la porte) et placer le loquet de manœuvre du clapet sur la position I, ouvert. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procéder au chargement, régler l'arrivée d'air selon l'allure souhaitée (voir schéma ci-dessous) et passer le loquet de manœuvre du clapet sur la position O, fermé. La position O du clapet doit être utilisée aussi bien en allure normale qu'en allure réduite.
Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool, etc.
Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère qui, par la même occasion, seront préservées (sans trop obstruer les trous de passage d'air).
IMPORTANT : nous vous conseillons de bien laisser enflammer la charge de combustible notamment lors de mauvaises conditions de tirage. Le fonctionnement de l'appareil est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

Volet réglage d'air :

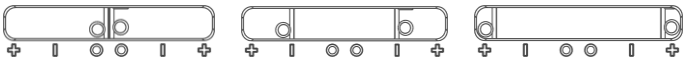

Fermé intermédiaire ouvert

REMARQUE :
- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements.

ATTENTION :
- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser le gant pour effectuer l'opération. De plus, la chambre de combustion et le compartiment du cendrier doivent rester fermés pour éviter le refoulement des fumées, sauf lors de l'allumage, du rechargement ou de l'enlèvement des résidus.
- Pendant le fonctionnement tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte avant .
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position intermédiaire.
- Pour l'allure au ralenti, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler le registre d'air ou le thermostat au minimum si l'appareil en est pourvu.

NOTA : La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de **25 cm** de hauteur de combustible.

CONDUITE DE L'APPAREIL

- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de bois et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation. Nous vous recommandons de contacter votre revendeur pour le remplacement de la vitre contre facturation. Nous insistons sur la nécessité de remplacer en même temps, les joints de porte et de vitre et surtout de ne pas la serrer trop fort au remontage afin de permettre sa dilatation.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE
Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.
Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.
S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.
En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.
L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.
L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 Wh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 Wh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒUVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DEPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

Tout poêle acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un poêle fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.
Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.
De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures du poêle. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.
Les poêles tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.
L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.
Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :
Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION : Lors du démontage éventuel de la porte par votre installateur (remplacement de la vitre,…) il est important de replacer sur les axes de cette porte des rondelles freins (neuves) et/ou les vis pointeau d'origine.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.
Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.
En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.
Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURE ET ÉCLATÉ

N°	Nbre	Désignation	Codification	N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Corps	2 2507 368102 053	24	1	Support foyer	3 0367 3151 00
02	1	Volet réglage air	3 4137 3258 098	25	1	Chenet	1 0306 3258 00
03	1	Ecusson	1 8501 6726 53	26	1	Cendrier	1 3316 3158 00
04	1	Porte chargement	6 2831 3258 01	27	2	Conduit air secondaire	1 4112 3268 00
05	1	Poignée porte foyer	1 2878 368101 098	28	1	Clé à crochet	1 4101 3720 01
06	1	Fixe vitre	1 2008 3258 00	29	2	Ressort seul RS6	00001307254
07	1	Conduit supérieur air	2 4173 996003 053	30	2	Tresse Ø5 autocollant lg 50mm	00001304860
08	1	Façade	4 2101 3258 01	31	1	Tresse Ø10.5 lg2550mm	00001304691
09	1	Buse 180 mm	2 4312 3152 01	32	1	Rivet acier TR 6x40	00001305507
10	2	Support déflecteur	1 5124 3258 01	33	1	Goupille cannelée 6x28	00001300459
11	1	Axe volet tige	1 5724 3258 98	34	1	Tresse Ø10.5 lg615mm	00001304691
12	1	Taque	1 1413 3258 00	35	1	Vis TH M8x20 ZN noir	00001301145
13	1	Clapet	3 4166 3258 00	36	1	Tresse Ø5 autocollant lg 1450mm	00001304860
14	1	Dessus	2 1101 3151 01	37	1	Gant bouclette T10	00001307770
15	2	Demi-déflecteur	1 0143 3258 00	38	2	Rondelle 16x8.2x1.5	00001300885
16	1	Grille fond	2 0214 3155 01	39	1	Vis épaulée (1 9260 660103)	00001307525
17	1	Carter droit	1 2778 3258 00	40	1	Verre réfractaire 617x386xep4	00001305272
18	1	Plaque foyer avant gauche	1 0165 3258 00	41	1	Tresse Ø10.5 lg650mm	00001304691
19	1	Plaque foyer avant droite	2 0166 3258 00	42	1	Caisson foyer	1 2545 368101 098
20	1	Derrière droit	1 2402 3258 00	43	2	Cote extérieur	1 2304 368101 XXX
21	1	Derrière gauche	1 2404 3258 00	44	1	Dessus caisson convection	1 2594 368101 001
22	1	Plaque foyer arrière gauche	1 0167 3258 00	45	1	Derrière	2 2401 368101 053
23	1	Plaque foyer arrière droite	1 0168 3258 00	46	4	Vérin à vis d30 M10 lg30	00001306750

XXX : coloris à préciser

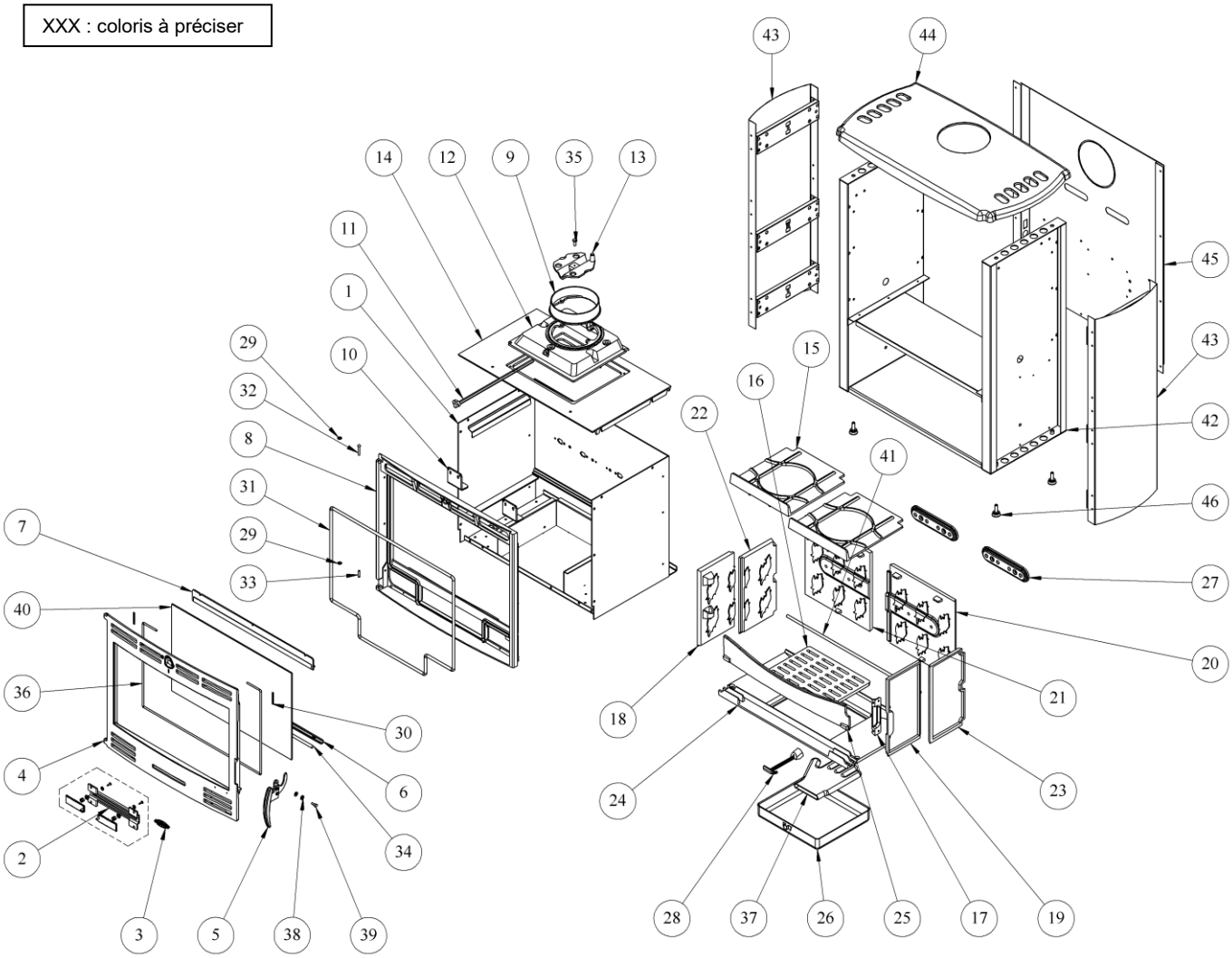

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Nos appareils bénéficient d'une garantie de :

- 6 ans pour les poêles tout fonte et pour les inserts bois – foyers fermés bois (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure, énumérées ci-dessous qui sont garanties 1 an) .
- 2 ans pour les autres appareils.

contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

Sont exclues les pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés lorsqu'elles sont démontables, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les mécanismes de relevage,
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisicentrals bois charbon.

Les éléments décoratifs bénéficient d'une garantie de 2 ans.
Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :
3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.
Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre Service Après Vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.
Au cas ou la réparation s'avérerait trop onéreuse par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au Service Après Vente de la S.A. GODIN.

<u>Ne sont pas couvert par la garantie</u> : **LES VITRES DE NOS APPAREILS**

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation, d'un remontage mal adapté ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.
De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les dégâts sont dus à une surchauffe
- L'installation est défectueuse
- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non qualifiée ou réalisées avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.
En conséquence, la S.A. GODIN ne peut tenu être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non respect des recommandations de la notice de l'appareil (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).
Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.
En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.
Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

FR -	FICHE PRODUIT	Marque
EN -	PRODUCT DATA SHEET	Brand
DE -	PRODUKTDATENBLATT	Marke
IT -	SCHEDA PRODOTTO	Marchio
ES -	FICHA DEL PRODUCTO	Marca
NL -	PRODUCTGEGEVENSBLAD	Merk

RÈGLEMENT (UE) 2015 /1186

Modèle • Model • Modell • Modello • Modelo • Model	**368102**
Nom • Name • Name • Nome • Apellido • Naam	**Grand Bois à clapet**

Classe d'efficacité énergétique Energy efficiency class Energieeffizienzklasse	Classe di efficienza energetica Clase de eficiencia energética Energie-effiëntieklasse	**B**	
Puissance thermique directe Direct heat output Direkte Wärmeleistung	Potenza termica diretta Potencia calorifica directa Direct verwarmingsvermogen	**10,5**	kW
Puissance thermique indirecte Indirect heat output Indirekte Wärmeleistung	Potenza termica indiretta Potencia calorifica indirecta Indirect verwarmingsvermogen	**0**	kW
Indice d'efficacité énergétique Energy Effiency Index Energieeffizienzindex	Indice di effienza energetica Indice de eficiencia energética Energie-efficiëntie-index	**82**	%
Rendement utile à la puisance thermique nominal Useful energy effiency at nominal heat output Brennstoff-Energieeffizienz bei nennwärmeleistung	Efficienza energetica utile alla potenza nominale Efficiencia energética util a potencia calorifica nominal Bruikbare energie-effiëntie bij nominaal verwarmingsvermogen	**71,5**	%
Rendement utile à la cahrge minimale Useful energy effiency at ninimum load Brennstoff-Energieeffizienz bei mindestlast	Efficienza energetica utile al carico minimo Efficiencia energética util a carga minima Bruikbare energie-effiëntie bij minimale belasting	**-**	%

PRECAUTION PARTICULIERES :	**INSTALLLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE TECHNIQUE DE L'APPAREIL**
SPECIAL PRECAUTIONS :	**INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL**
BESONDERE VORSICHTSMASSNAHMEN :	**INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH**
PRECAUZIONI SPECIFICHE :	**INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE**
PRECAUCIONES ESPECIALES :	**INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL**
SPECIALE VOORZORGSMAATREGELEN :	**INSTALLATIE / ONDERHOUD: RAADPLEEG DE INSTRUCTIES VOOR HET TOESTEL**